

Arrêt temporaire des collectes de textiles sur le territoire

La filière textile traverse une crise sans précédent qui impose une remise en question de son modèle économique. En conséquence, Le Relais, acteur clé du recyclage textile, a suspendu toutes ses collectes depuis le 15 juillet et jusqu'à nouvel ordre. Les bornes textiles sont donc désormais condamnées.



Que faire de vos textiles en attendant ?

- Les conserver chez vous si possible
- Ou les déposer dans les ressourceries du territoire
- En dernier recours, vous pouvez les jeter dans les bacs d'ordures ménagères ou dans les bennes tout-venant en déchetterie

Nous comptons sur chacun pour ne pas déposer de sacs au pied des bornes, afin d'éviter tout dépôt sauvage.

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension et votre collaboration face à cette situation exceptionnelle.